



Avis d'appel public à la concurrence n°57

Département de publication : **13**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional de Camargue.

Correspondant :

Stéphane MARCHE,

Mas de rousty, 13200 Arles,

tél. : 04-90-97-19-26, télécopieur : 04-90-97-12-07,

courriel : eau@parc-camargue.fr.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement.

Objet du marché : amélioration de l'évacuation des crues en Camargue Insulaire.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Phase 1 : Approche générale et état des lieux - schéma d'amélioration du système hydraulique existant

Phase 2 : Modélisation, étude de propagation (5 scénarios - 28 simulations) et proposition d'un schéma d'aménagement

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r décembre 2008.

Cautionnement et garanties exigés : cautionnement de 5 % du marché pour le versement de l'avance forfaitaire prévue à l'article 87 du C.M.P.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : paiement à 45 jours par mandat administratif (art 98 du C.M.P.) - financement sur budget général (fonds propres et subventions) - acomptes actualisés à l'avancement des phases techniques de la mission, tel que prévus à l'article 91 du C.M.P.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise unique, Groupement solidaire ou Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 323-1 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles R. 324-4 ou R. 324-7 du code du travail;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;
- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 octobre 2008, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc Naturel Régional de Camargue).

Mas du pont de Rousty, 13200 Arles.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc Naturel Régional de Camargue).

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : auprès du pouvoir adjudicateur (Parc Naturel Régional de Camargue).

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille.
